

Université de Sherbrooke	Faculté des lettres et sciences humaines	Département d'histoire
HST 309-310-311 – Regards sur un champ de recherche I-II-III (gr. 02) Thématique : Religion et violence à l'époque contemporaine : de la répression aux mouvements de libération Préalable : 45 crédits en histoire (3 crédits) Automne 2015		
Professeur : Maurice Demers		Bureau : A5-503
Téléphone : (819) 821-8000 poste 65663		Courriel : Maurice.Demers@USherbrooke.ca
Disponibilités : lundi 10h00 à 12h00 et mardi 13h30 à 15h30 (ou sur rendez-vous)		

PLAN DE COURS

OBJECTIF

Se familiariser avec l'historiographie, les problématiques et les méthodes de recherche d'une thématique donnée. En acquérir les bases conceptuelles et théoriques. Réaliser un travail d'analyse ou de recherche à partir d'ouvrages et d'articles pertinents.

CONTENU

Depuis le 11 septembre 2001, les questions religieuses ont repris l'avant-scène des débats publics dans les démocraties libérales et influencent fortement la conduite des relations internationales. Les préoccupations liées au terrorisme et à l'extrémisme religieux ont suscité de nombreux débats au sein des sciences sociales. Ce séminaire problématise ce que plusieurs qualifient de « retour du religieux » en réévaluant l'histoire du XXe siècle à la lumière des conflits religieux qui l'ont marqué et de l'évolution des fondamentalismes chrétiens, musulmans, juifs, hindous, etc. La démarche comparative et interdisciplinaire du séminaire permettra de mieux apprécier l'ampleur de la problématique de la légitimation religieuse de la violence dans une perspective historique.

CALENDRIER DU COURS

31 août	<p><u>Introduction – Le retour du religieux</u></p> <p>Lectures obligatoires communes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Martin Geoffroy, Jean-Guy Vaillancourt et Élisabeth Campos, « Faut-il faire un lien entre religion et violence? », <i>Le Devoir</i>. Montréal, édition du 15 août 2005 – libre opinion. Extraits de l'introduction du numéro 31 de la revue <i>Religiologiques</i> sur le thème de la religion, de la violence et du contrôle social. <p>* Cet article sera remis en classe. Toutes les autres lectures se trouvent dans le recueil de textes et doivent être effectuées avant le séminaire.</p>
7 septembre	<p><u>Fête du travail</u></p> <p>Lectures obligatoires communes (elles seront discutées la semaine prochaine) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Jean-Claude Ravet (dir.), « Dossier : violence et religion », <i>Relations</i>, novembre 2010, n° 744, p. 11-28.

<p>14 septembre</p>	<p><u>Vision globale du séminaire et enjeux théoriques / Les fondements religieux de la mission « civilisatrice » de l'Occident</u></p> <p>Lectures obligatoires communes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Gilles Bibeau, « Visages de la violence dans les sociétés humaines », dans Gilles Bibeau, <i>Généalogie de la violence</i>, Montréal, Mémoire d'encrier, 2015, p. 11-37. 2. Bernard Salvaing, « Colonisation, islam et christianisme en Afrique noire », <i>ibid.</i>, p. 113-127.
<p>21 septembre</p>	<p><u>Anticléricalisme et réaction catholique : le cas de la guerre des Cristeros au Mexique</u></p> <p>Lectures obligatoires communes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Jean Meyer, « Les Cristeros (1926-1929) », <i>La Révolution mexicaine 1910-1940</i>, Paris, Éditions Tallandier, 2010, p. 163-195. <p>Présentation de Maurice Demers sur la représentation de la guerre des Cristeros au Québec.</p>
<p>28 septembre</p>	<p><u>Race, religion et nation durant la Deuxième Guerre mondiale</u></p> <p>Lectures obligatoires communes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Pierre Lavelle, « Nishida Kitarô, l'école de Kyoto et l'ultra-nationalisme », <i>Revue Philosophique de Louvain</i>. Quatrième série, Tome 92, N°4, 1994, p. 430-458. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/phlou_0035-3841_1994_num_92_4_6873 <p>ou</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Antonio Costa Pinto, « Le salazarisme et le fascisme européen », <i>Vingtième Siècle. Revue d'histoire</i>, N°62, avril-juin 1999, p. 15-25. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/xxs_0294-1759_1999_num_62_1_4523
<p>5 octobre</p>	<p>Mise en commun des sujets de recherche et rencontre individuelle avec le professeur pour discuter du plan préliminaire pour la dissertation</p>
<p>12 octobre</p>	<p>Semaine de lecture</p>

<p style="text-align: center;">19 octobre</p>	<p><u>La théologie de la libération en Amérique latine face à la terreur étatique</u></p> <p style="text-align: center;">Mise en contexte : Ernesto Cardenal et la Révolution sandiniste</p> <p>Lectures obligatoires communes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Bernard Plongeron et Claude Langlois, dir. « Dossier no 20 : évangile et révolution », <i>2000 ans de Christianisme</i>, tome VII, Paris, Société d'histoire chrétienne, 1976, p. 165-193. <p style="text-align: center;">ou</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Yves Carrier, « La théologie Latino-Américaine », dans Yves Carrier, <i>Théologie pratique de libération au Chili de Salvador Allende</i>, Paris, Editions L'Harmattan, 2013, p. 127-166. (en ligne) <p>Documentaire présenté en classe (extraits) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renée Blanchard, <i>Raoul Léger, la vérité morcelée</i>, 70 min, 2002. <p style="text-align: right;">Remise de la 1^{ère} partie du journal de lecture (10 %)</p>
<p style="text-align: center;">26 octobre</p>	<p><u>La décolonisation et ses conséquences : la partition de l'Inde et les conflits hindous/musulmans et hindous/sikhs</u></p> <p style="text-align: center;">Mise en contexte : l'assassinat d'Indira Gandhi et l'Operation Blue Star</p> <p>Lectures obligatoires communes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Laurent Gayer, « Inde », <i>Mondes rebelles. Asie du Sud</i>, Paris, Éditions Michalon, 2009, p. 101-128. <p style="text-align: center;">ou</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Urvashi Butalia, « L'honneur », <i>Les voix de la partition Inde-Pakistan</i>, Paris, Actes Sud, 2002, p. 137-192.
<p style="text-align: center;">2 novembre</p>	<p><u>Le conflit israélo-palestinien et ses répercussions mondiales</u></p> <p style="text-align: center;">Mise en contexte : les guerres israélo-arabes</p> <p>Lectures obligatoires communes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Régine Azria, « Les juifs, la violence et la guerre », dans Jean-Philippe Schreiber (éd.), <i>Théologie de la guerre</i>, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2006, p. 107-117. <p style="text-align: center;">ou</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Yakov M. Rabkin, « Le judaïsme et le conflit en Terre sainte », dans Solange Lefebvre et Robert R. Crépeau, dirs., <i>Les religions sur la scène mondiale</i>, Québec, PUL, 2010, p. 133-152. <p style="text-align: right;">Remise du plan détaillé (10 %)</p>

<p style="text-align: center;">9 novembre</p>	<p><u>La Révolution iranienne et le fondamentalisme musulman à l'aube du XXI^e siècle</u></p> <p style="text-align: right;">Mise en contexte : l'État islamique</p> <p>Lectures obligatoires communes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Claire Brière et Pierre Blanchet, « Shi'ite comme Persan », <i>Iran : la révolution au nom de Dieu</i>, Paris, Seuil, 1979, p. 155-181. <p style="text-align: center;">ou</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Gilles Kepel, « Du martyr au jihad : chiites contre sunnites », <i>Terreur et martyr. Relever le défi de civilisation</i>, Paris, Éditions Flammarion, 2008, p. 77-127.
<p style="text-align: center;">16 novembre</p>	<p><u>Enjeux contemporains : l'affaire Raïf Badawi et les conclusions de la Commission de vérité et réconciliation du Canada</u></p> <p>Lectures obligatoires communes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Raïf Badawi, <i>1000 coups de fouet - Parce que j'ai osé parler librement</i>, Montréal, Editio, 2015, 64 p. (extraits) <p style="text-align: center;">ou</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Conclusions de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/index.php?p=891 (extraits) <p style="text-align: right;">Remise de la 2^{ième} partie du journal de lecture (10 %)</p>
<p style="text-align: center;">23 novembre</p>	<p style="text-align: center;">Recherche et écriture</p>
<p style="text-align: center;">30 novembre</p>	<p style="text-align: center;">Recherche et écriture</p>
<p style="text-align: center;">7 décembre</p>	<p style="text-align: center;">Présentation orale des travaux de recherche (10 %)</p>
<p style="text-align: center;">14 décembre</p>	<p style="text-align: center;">Fin des présentations et Remise du travail de recherche (30 %)</p>

MÉTHODOLOGIE

L'enseignement est basé sur des exposés magistraux par le professeur et les étudiants.es, ainsi que des discussions autour des textes obligatoires et des extraits de documentaires présentés en classe.

DOCUMENT OBLIGATOIRE

Recueil de textes

DOCUMENT SUGGÉRÉ

Jean-Pierre Denis, *L'Atlas des religions. Comprendre le présent à la lumière du passé*, Paris, Le Monde Hors-Série, 2011, 188 p.

ÉVALUATION

Participation	15 %
Mise en contexte historique	15 %
Journal de lecture (2 parties)	20 %
Plan détaillé	10 %
Travail de session	30 %
Présentation orale	10 %

Si la remise de l'évaluation se fait de manière électronique, il est de la responsabilité des étudiants et étudiantes de s'assurer qu'ils ou elles téléversent le bon fichier.

Considérations sur l'évaluation :

Les présentations orales, la contribution aux discussions et le journal de lecture ont pour but de suivre la progression de l'étudiant.e au fil du séminaire en évaluant la compréhension des lectures obligatoires communes. Pour ce qui est du travail de session, il vise à évaluer l'acquisition de connaissances, la qualité d'analyse (compréhension de la question et structure de l'argumentation), de recherche (capacité à étayer son argumentation) et de synthèse. La clarté et la pertinence des énoncés, la structure de l'argumentation, l'originalité de l'approche et le respect des règles de syntaxe et d'orthographe sont pris en compte. Le professeur peut soustraire jusqu'à 15 % à la note d'un travail en fonction de la qualité de la langue, ou demander la reprise d'un travail ou examen si la qualité du français est jugée insuffisante.

- La participation aux discussions sur les lectures obligatoires et lors des exercices d'interprétation de sources historiques sera évaluée et compte pour 10 % de la note finale. La pertinence des questions et la sagacité des commentaires effectués lors des échanges seront prises en considération. Les étudiants devront ainsi s'assurer d'avoir fait les lectures obligatoires avant le cours en notant bien, pour chaque article, l'objet d'étude, la principale question de recherche de l'auteur ainsi que la thèse défendue et les sources utilisées pour en faire la démonstration. Un 5 % supplémentaire sera octroyé pour la participation à la séance « Enjeux contemporains : l'affaire Raïf Badawi et les conclusions de la Commission de vérité et réconciliation du Canada ».
- Les étudiants.es sont responsables, en groupe de 2 ou 3, de la présentation d'une des mises en contexte historique identifiées dans le plan de cours. Ceux-ci devront expliquer les enjeux se rapportant à l'événement ou la personnalité identifiée tout en les rattachant à la thématique de la semaine et une des lectures obligatoires. Les groupes de 2 personnes disposeront de 20 minutes et les groupes de 3 de 30 minutes. La présentation orale (10%) et la remise du PowerPoint au professeur (5%) constituent les deux parties de l'évaluation.
- Le journal de lecture vise à évaluer la bonne compréhension des lectures et développer la capacité de synthèse de l'étudiant.e. Pour chaque lecture obligatoire (une par semaine), l'étudiant.e devra brièvement identifier dans son journal : 1) l'objet d'étude; 2) la problématique du texte; 3) la thèse défendue par l'auteur; 4) la pertinence de cette lecture pour comprendre la thématique du cours. Chaque point devrait être traité séparément en une ou deux phrases. Le journal devra être remis au professeur en version papier et sur Moodle le 19 octobre et le 16 novembre.
- Le plan détaillé est un document de 2 à 5 pages dactylographiées à double interligne qui doit faire état de la délimitation du sujet, de la problématique, de l'hypothèse, du plan de rédaction ainsi que du corpus d'études ou de sources qui seront utilisées pour le travail de session. Le plan devra être remis au professeur en version papier et sur Moodle le 2 novembre.

- Le 7 ou le 14 décembre, les étudiant.e.s présenteront le résultat de leur recherche en classe à l'aide d'un document PowerPoint pendant environ 10 minutes. Ils doivent remettre la présentation PowerPoint au professeur le 7 décembre.
- Le travail de recherche final (de 13 à 15 pages à interligne double) sera remis au professeur au plus tard le 14 décembre en version papier et sur Moodle. Le fond et la forme seront pris en considération dans l'évaluation. Ainsi, cet essai doit énoncer une problématique de recherche claire en introduction. Le développement doit suivre un plan bien élaboré et se servir de logique et de persuasion pour soutenir la position défendue en s'assurant de bien étayer les arguments avec des références pertinentes aux sources primaires et secondaires. Des conclusions appropriées doivent être tirées à la fin du texte. Pour l'élaboration du travail de recherche ou d'analyse, les étudiants devront utiliser un minimum de 6 études scientifiques. Le retard non motivé dans la remise du travail entraîne une perte cumulative de 5 % de la note par jour de retard. Des points seront aussi enlevés pour les erreurs de français et la présentation impropre des références infrapaginales et bibliographiques (jusqu'à un maximum de 15 % de la note). Les étudiants pourront trouver les informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographiques aux adresses suivantes :

https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/sites/histoire/espace-etudiant/regles_presentation_bibliographies.pdf

https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/sites/histoire/espace-etudiant/regles_presentation_references_notes_bas_pages.pdf

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 8 portant sur les règles relatives à la discipline que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire :

<http://www.usherbrooke.ca/programmes/references/reglement/discipline/>

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat :

<http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat :

<http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/jetudie/quiz/>

Voici le document informatif en PDF sur le plagiat approuvé par le Conseil universitaire :

<http://www.usherbrooke.ca/ssf/fileadmin/sites/ssf/documents/Antiplagiat/Document-informatif-V2-CU-2012-06-06.pdf>

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manoeuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie sera remise en classe.